

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE
UN DEBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je, soussigné (1) M^{me} BOTTE ERIC. (Président de la
Joyeuse de WARCQ.) 2, rue des Jeûnes
8000 WARCQ.

- DEBIT
DE BOISSONS
- 1^{ère} CATEGORIE
- 2^{ème} CATEGORIE

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

à Salle des fêtes à WARCQ.
le 19 janvier 2020

, à l'occasion d'un concours de BeBSe
de 12^h30 à 22^h00.

Le 15 janvier 2020

Signature,

- (1) Nom, prénoms, profession, domicile,
(2) Indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de WARCQ

Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L 3335-1 et L 3335-4 du Code de la Santé Publique,
Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L 2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L 3331-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Arrête

Monsieur Eric BOTTE, Président de la Joyeuse, est autorisé

Le 19 janvier 2020, de 12H30 à 22H00
à ouvrir un débit exceptionnel temporaire de boissons

2^e catégorie

A. la salle d'anon de WARCQ, à l'occasion d'un concours de beBSe

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la Police Nationale.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.



Warcq, le 14/01/20.

Le Maire de WARCQ

Bernard PIERQUIN

- (1) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture de débit.
1 exemplaire destiné au demandeur
1 exemplaire à remettre à la Préfecture
1 exemplaire à remettre à la Police Nationale
1 exemplaire à conserver en Mairie.